

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

PREMIER CONTACT

Les informations que le télégraphe nous a transmises dans la soirée, relatives aux entretiens entre les chefs de gouvernements alliés qui ont commencé hier, à Londres, sont encore trop imprécises pour que nous puissions en dégager une impression définitive. Elles nous annoncent toutefois que les délibérations dureront environ une quinzaine de jours; la longueur des débats que l'on envisage dès la première réunion prouve que les négociateurs ont, cette fois, la ferme intention de discuter toutes les questions vitales qu'ils ont à résoudre et qu'ils ne se contenteront pas, comme il advint lors de la dernière entrevue interalliée, d'échanger des considérations d'ordre général et de rédiger un communiqué banal et optimiste pour satisfaire l'opinion.

Que sortira-t-il de ces débats? Il est impossible de le prévoir, mais on a désormais la certitude que le point ne sera laissé dans l'ombre et que chacun, si l'on peut employer une expression triviale « videra son sac ».

On rédigera dès aujourd'hui, dit une note officielle, les termes des nouvelles notes qui seront adressées l'une à l'Allemagne, au sujet de la livraison des coupables, l'autre à la Hollande, relativement à la situation de Guillaume II. Mais, ajoute un correspondant, M. Millerand n'est pas sûr encore si la première sera envoyée de Paris ou de Londres et s'il la signera. Est-ce à dire qu'il préfère ne point en assumer la responsabilité? Cette phrase ambiguë gagnerait à être éclaircie.

En insérant en tête de la liste des questions à examiner celles qui sont l'application du traité, les chefs alliés montrent qu'ils estiment avec nous que la solution de tous les autres problèmes est subordonnée à l'accomplissement de l'Entente sur la manière de faire exécuter l'article de Versailles. Ne doutons pas, au reste, que les entretiens de Londres, si laborieux qu'ils soient, aboutiront à une entente générale, pour la simple raison que les hommes d'Etat qui débattent en ce moment à Downing Street sont trop avertis des responsabilités qu'ils assument pour se risquer à décliner un nouveau mandat sur l'Europe, puis il arrive une heure où l'immensité et la gravité du péril s'imposent assez fortement pour faire taire les intérêts personnels, les divergences de points de vue, les ambitions impatientes, les conceptions individuelles; pour sauver l'édifice qui croule, on se hâte de s'entendre.

INFORMATIONS
LE CLEMENCEAU EN EGYPTE
Le C. Clemenceau est attendu à Alexandrie le 15 février. Il a déjà rendu visite au Sultan et à M. Clemenceau, et se fera un plaisir d'aller voir le Sultan, au moment de son départ pour le Caire.

LES MARIAGES DES AMERICAINS AVEC DES FRANÇAISES ET DES ANGLAISES
Plus de 250 mariages ont été célébrés en France, en 1919, entre des Américains et des Françaises ou des Anglaises.

UN VOL DE 600 000 FRANCS DE PEELES FINES
Paris, 13 février. — Un vol de 600 000 francs de peelles fines a été commis à Paris, le 12 février.

PERSONNEL DE LA BOURSE DE HUIT HEURES
Le personnel de la Bourse de Paris sera réduit de huit heures à sept heures, à partir du 15 février.

POUR EVITER LES ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER
Une mise en demeure de M. Le Troquer aux directeurs des Compagnies.

LA MUNICIPALITE DE LONDRES OFFRE UNE EPÉE D'HONNEUR AU MARECHAL FOCH
Londres, 13 février. — Une députation de la Municipalité a remis cet après-midi, au maréchal Foch une épée d'honneur offerte par la Municipalité.

LA PAIX

Une note à l'Allemagne sur les livraisons de charbon

Berlin, 13 février. — On mande de Berlin que le président du Conseil français a adressé à la mission allemande à Paris une note rappelant que, suivant les dispositions du traité de paix, l'Allemagne s'est engagée à livrer annuellement 7 millions de tonnes de charbon.

La note déclare que des documents incontestables établissent que l'Allemagne a exécuté, en décembre dernier, 10.450.000 tonnes de charbon, qu'elle aurait dû en livrer 2.500.000 tonnes aux alliés, alors qu'elle n'a livré, en fait, que 600.000 tonnes.

La note fait remarquer que les motifs invoqués pour justifier le défaut de livraison ne peuvent pas être considérés comme probants. Le gouvernement français demande que l'Allemagne exécute les engagements assumés, et il est décidé de faire respecter les droits de la nation française, sanctionnés par le traité de paix.

Les troupes polonaises à Dantzig
Londres, 13 février. — Le « Times » apprend de Varsovie que des troupes polonaises sont arrivées à Dantzig.

LES QUOTIDIENNES

AUTOUR D'UN PLEBISCITE

Les premiers résultats du plébiscite de Slovaquie sont pleinement significatifs. Le retour au Danemark a été voté par la population à raison de trois contre un, soit 75.151 contre 25.251.

Cette consultation populaire qui réprouve l'injustice du coup de force de 1846, montre que l'Allemagne, en dépit de son prestige, de ses progrès matériels et de son expansion mondiale, n'a pu conquérir les cœurs des peuples qu'elle avait incorporés brutalement dans la confédération. Les obstacles de ce genre sont donc insurmontables.

Le plébiscite de Slovaquie, qui a été voté par la population à raison de trois contre un, est une victoire pour la République. Les mesures de représailles et de blocus économiques.

LA MUNICIPALITE DE LONDRES OFFRE UNE EPÉE D'HONNEUR AU MARECHAL FOCH
Londres, 13 février. — Une députation de la Municipalité a remis cet après-midi, au maréchal Foch une épée d'honneur offerte par la Municipalité.

La Conférence de Londres

Le programme et les discussions

Londres, 13 février. — Les chefs des trois gouvernements ont arrêté l'ordre des questions qu'ils vont discuter et qui est le suivant :
1° L'exécution du traité avec l'Allemagne;
2° La question de l'Adriatique;
3° La réponse de la Hongrie;
4° L'établissement des principes du traité avec la Turquie;
5° La question russe.

LES COMMENTAIRES DES JOURNAUX
Les journaux donnent des renseignements sur la conférence de Londres.

Le « Petit Parisien » a la proposition de l'Allemagne de jurer elle-même les coupables, ne sera pas admise à Londres qu'elle le fut à Paris.

Le « Petit Parisien » a la proposition de l'Allemagne de jurer elle-même les coupables, ne sera pas admise à Londres qu'elle le fut à Paris.

AU SÉNAT

LE RELÈVEMENT DES TARIFS DE CHEMINS DE FER

Paris, 13 février. — La séance est ouverte à 2 h. 10, sous la présidence de M. Boudenot.

Après avoir examiné le projet relatif au relèvement des tarifs de chemin de fer, M. Boudenot a prononcé l'ordre du jour.

Le Président donne lecture de l'article premier du projet de loi relatif à la réduction des contributions directes.

Le Président donne lecture de l'article premier du projet de loi relatif à la réduction des contributions directes.

A LA CHAMBRE

M. LÉON BÉRARD ÉLU VICE-PRÉSIDENT

LES ACCIDENTS DANS LES MINES

Paris, 13 février. — Séance ouverte à 3 heures 10, sous la présidence de M. Raoul Pérot, devant un petit nombre de députés.

LES INTERPELLATIONS
Le Président annonce que la date d'une interpellation de M. Marcel Habert sur la sauvegarde de l'énergie française, et une interpellation de M. Bracke, sur la composition du Conseil supérieur de la Guerre, sera fixée ultérieurement.

L'interpellation de M. Fr. Lefebvre sur les accidents dans les mines
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. François Lefebvre, député du Nord, sur la légalité avec laquelle il est disposé de la vie des mineurs aux mines d'Azain.

LES INTERPELLATIONS
Le Président annonce que la date d'une interpellation de M. Marcel Habert sur la sauvegarde de l'énergie française, et une interpellation de M. Bracke, sur la composition du Conseil supérieur de la Guerre, sera fixée ultérieurement.

LE PRINCE RUPPRECHT DE BAVIERE
Le prince Rupprecht de Bavière est attendu à Paris le 15 février.

REPOSE DE M. ANTOINE BORREL
M. Antoine Borrel, sous-secrétaire d'Etat aux mines, répond à l'interpellation.

LES ORDRES DU JOUR
La discussion générale est close. Le Président donne lecture de deux ordres du jour déposés : le premier par MM. Boyer-Lapierre et Lajarrige; le second de M. François Lefebvre et Ernest Lafont.

M. Klotz refuse la présidence de la Commission des Finances
Paris, 13 février. — Au début de la réunion de cet après-midi de la commission des finances, la présidence a été offerte à M. Klotz, mais l'ancien ministre des finances l'a déclinée en faisant valoir qu'étant l'auteur de projets soumis à la commission, il estimait préférable de conserver sa liberté d'action pour pouvoir défendre ses conceptions.

LA LOI ÉLECTORALE
Une proposition contre le découpage de certains départements
Paris, 13 février. — MM. Boudenot, Ribot, Jonnard, Farjon et Bacheliet, ont déposé, sur le bureau du Sénat, une proposition de loi abrogeant l'article 2 de la loi du 10 octobre 1919, tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales pour la nomination des membres de la Chambre des députés.

LA RECONSTITUTION AGRICOLE
Une sous-commission des Régions Libérées
Paris, 13 février. — La Commission des Régions Libérées de la Chambre a décidé la création d'une sous-commission chargée plus spécialement de s'occuper de la reconstitution agricole.

La Nationalisation des Mines en Angleterre

La Chambre des Communes se prononce

Londres, 13 février. — La Chambre des Communes s'est prononcée contre la nationalisation des mines, les mineurs se trouvant, de ce fait, en face d'une décision contraire à la motion adoptée par la majorité de leur Fédération.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES INTERPELLATIONS
M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a répondu à l'interpellation de M. Bouyssois d'accepter le renvoi de son interpellation sur la répartition du tonnage ennemi jusqu'après le retour du président du Conseil et il le remercie d'accepter l'ajournement.

LES GRÈVES

ROUBAIX

Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

LES GRÈVES
Une grève de manutentionnaires
Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.